

LETTRE D'INFORMATION # 1

PLUi

Plan local d'urbanisme
intercommunal

QU'EST-CE QUE LE PLUi ?

Un document d'aménagement

Le PLUi est un document
d'aménagement.

Il définit les règles et les
orientations d'occupation
des sols régissant
les constructions et les
aménagement futurs.

ces règles sont écrites
et graphiques

elles ont une portée juridique :
le document est opposable à
toute demande d'urbanisme

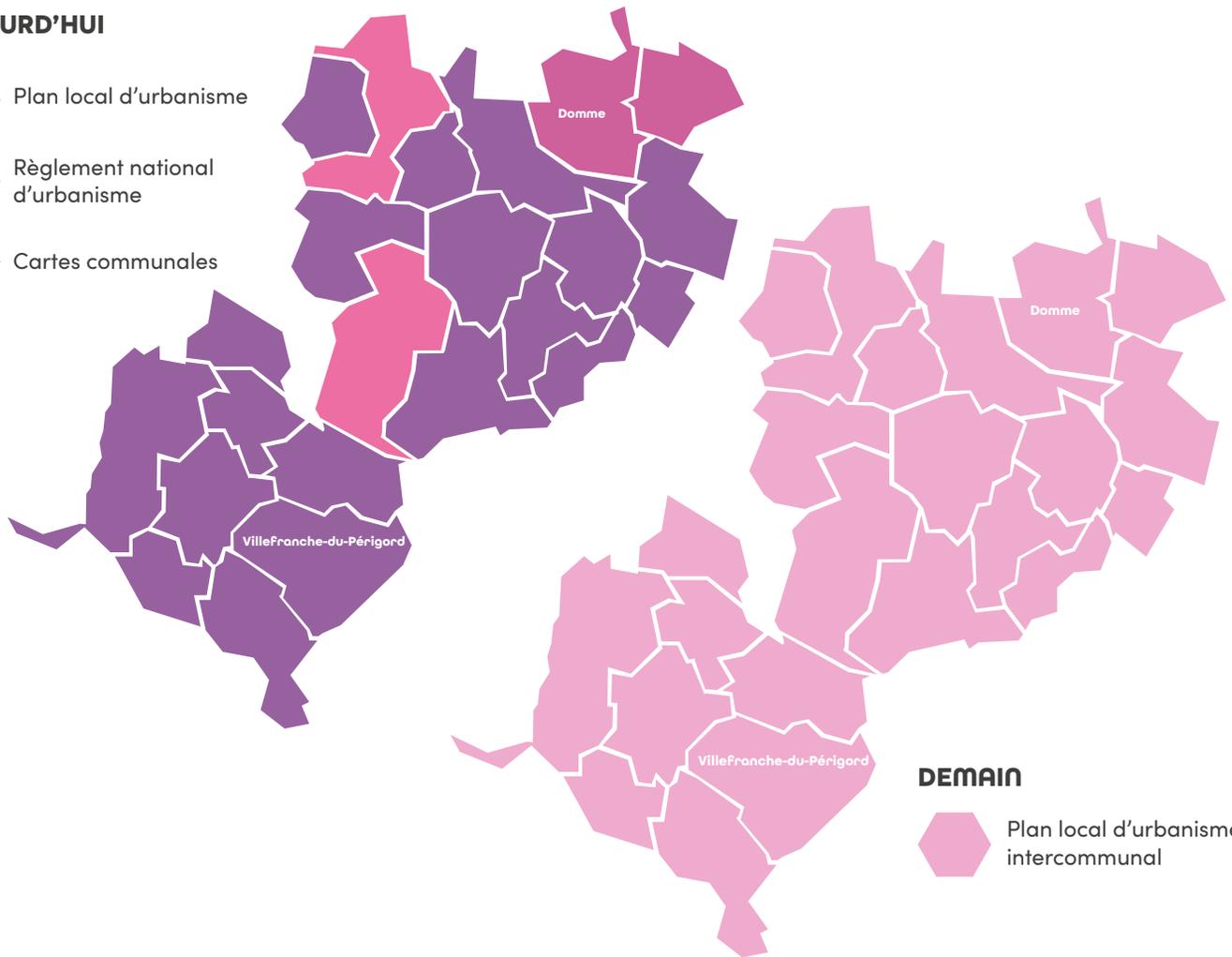
Une projection sur 10 ans

Objectif

Une réponse foncière
adaptée aux besoins
constatés dans le projet

AUJOURD'HUI

-  Plan local d'urbanisme
-  Règlement national d'urbanisme
-  Cartes communales



DEMAIN

-  Plan local d'urbanisme intercommunal

Des thématiques transversales



Le contenu du document

1



Le diagnostic territorial

État des lieux,
dynamiques et enjeux

2



Le Projet d'aménagement et de développement durables

Quelles ambitions
pour l'aménagement
et le développement ?

3



Les orientations d'aménagement et de programmation

Quels choix
d'aménagement ?

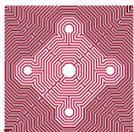
4



Le plan de zonage et le règlement

Quelles règles
d'occupation des sols ?

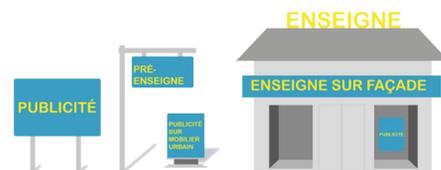
deux autres documents en préparation



MONUMENT HISTORIQUE

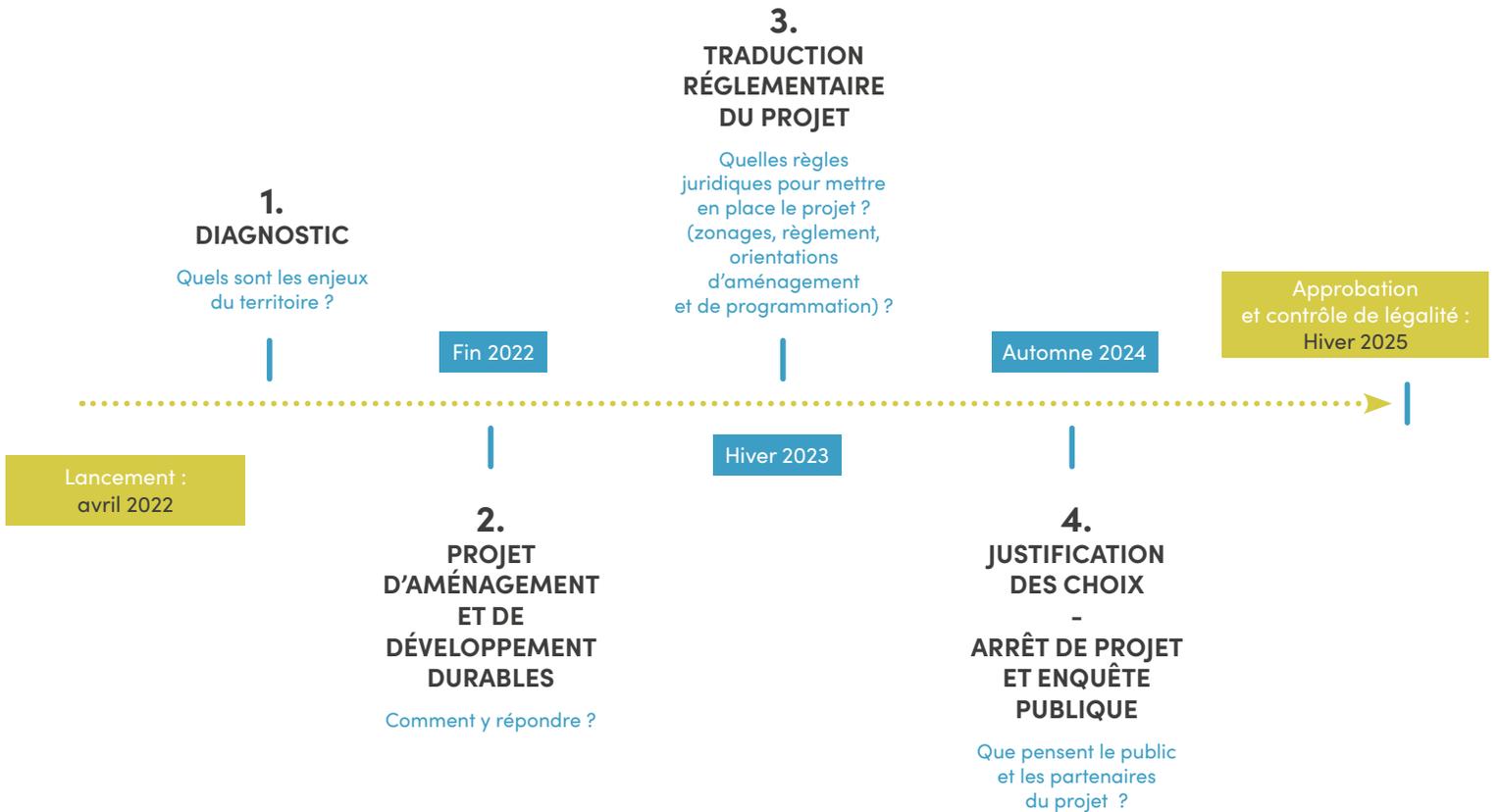
Périmètre délimité des abords (PDA)

Le périmètre de protection des monuments classés existant sera remplacé par des périmètres adaptés à la réalité du territoire communal.



Règlement local de publicité intercommunal (RLPi)

Le Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) fixera par zones, les obligations en matière de publicité, d'enseignes et pré-enseignes.



INFORMEZ-VOUS
EXPRIMEZ-VOUS
PARTICIPEZ !



Adresse email dédiée
urbanisme@comcomdv.fr



Boîte à idées
dans chaque mairie



Registre numérique
accessible via
domme-villefranche-du-perigord.fr



Lettre d'information numérique
s'inscrire en envoyant
un email à
communication@comcomdv.fr



Expo itinérante
à chaque étape-clé



Cahier de remarques
dans chaque mairie